

CONTENTIEUX PENAL DE L'URBANISME

Mardi 8 décembre 2020 - 9h30 à 12h30
Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

- Procédure de constatation, de recherche et de poursuite des infractions à la réglementation en matière d'urbanisme
- Action et rôle de la commune
- Mise en oeuvre des sanctions prononcées par le juge



OBJECTIFS

- Intervenir efficacement contre les infractions au Code de l'urbanisme



INTERVENANTS



Marlène Joubier
Avocate directrice



Margaux Parisot
Avocate junior



PUBLIC CONCERNE

- Services de l'urbanisme des collectivités
- Juristes
- Responsables et directeurs juridiques
- Elus



METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Retour d'expérience
- Questions / réponses avec les participants
- Supports pédagogiques



PREREQUIS

Aucun